

**CHALLENGE REGIONAL U11F
PHASE DEPARTEMENTALE 2^{ème} TOUR
SAMEDI 14 mars 2026**

RAPPEL DES DISPOSITIONS GENERALES

La Commission **Football Féminin**, nommée par le Comité de Direction du District, est chargée de l'organisation de cette épreuve dans le respect du présent règlement.

Une Feuille de Plateau, une Fiche équipe / Jonglerie spécifiques doivent être remplies par chaque équipe participante.

L'épreuve de Jonglerie doit être **obligatoirement** faite **avant** les rencontres et les résultats **transcrits** sur la feuille réservée à cette épreuve.

Chaque club, recevant et visiteur, doit vérifier que tout a été correctement transcrit sur les documents et que les résultats sont conformes à la réalité des épreuves.

Dans la mesure du possible, il est souhaitable de fournir au club visiteur une copie (photocopie, duplicata, ...) de ces documents.

Les Documents complets doivent être transmis, via le module Foot Animation et Loisir, au DYF **par le Club recevant** dans les délais de rigueur.

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires éventuels seront examinés par le Comité d'Organisation de la Commission **Football Féminin** et, en dernier ressort, par la Commission d'Appel Départementale.

REGLEMENT DE LA PHASE DEPARTEMENTALE : 1er TOUR

Le 2ème Tour de la phase départementale du Challenge régional U11F, se jouera sous forme de **plateaux à 4 équipes** programmés **le samedi matin** sur plusieurs sites.

Les équipes ne sont pas réparties géographiquement. Le Club tiré en premier est le club recevant (sauf en cas de terrains non disponibles).

L'horaire de début des rencontres est fixé à **11h00 ou 12h30 sur demande du club recevant**, selon les disponibilités des terrains du site d'accueil. Les équipes devront être présentes sur le site au moins 30 minutes avant le début des rencontres.

Les équipes (8 joueuses + 4 remplaçantes) seront classées au travers de 2 épreuves **obligatoires** :

- Une épreuve de Jonglerie, qui est impérativement effectuée avant les rencontres ;
- Trois (3) rencontres, sans prolongation, pour les plateaux à 4 équipes

Ou en cas d'équipes absentes :

- Deux (2) rencontres, sans prolongation, pour les plateaux à 3 équipes
- Une (1) seule rencontre, sans prolongation, pour les plateaux à 2 équipes.

EPREUVE DE JONGLERIE

Elle s'effectue **OBLIGATOIREMENT** avant les rencontres.

Si une équipe refuse de faire l'épreuve de Jonglerie, les adversaires doivent le mentionner sur la Feuille de Plateau, dans la case « OBSERVATIONS ».

Cette réserve sera examinée par la Commission **Football Féminin** qui statuera sur le résultat de la rencontre.

TOUTES les joueuses de l'équipe participent à cette épreuve de Jonglerie.

Le comptage est effectué « en miroir » par les joueuses, sous la responsabilité de l'Educateur ou du Dirigeant des équipes présentes. Les joueuses de 2 ou 3 équipes différentes sont associées par 2 ou 3 et sont chargées mutuellement de compter les jongles effectuées par l'adversaire. Elles communiquent leurs résultats aux Educateurs ou Dirigeants présents.

A l'issue du **défi**, chaque joueuse totalise un score. Il est alors procédé à **la somme des 8 meilleurs scores des joueuses de l'équipe**.

LES RENCONTRES

Chaque équipe effectue 3 rencontres sur le plateau à 4 équipes.

Chaque équipe est composée de 8 joueuses et 4 remplaçantes (dont le gardien de but).

L'arbitrage de la rencontre doit être assuré dans la mesure du possible par ordre de priorité par :

1. Un Jeune Arbitre Officiel de **Football Animation**
2. Un arbitre certifié FA
3. Un Educateur, Animateur ou un Dirigeant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match :

Plateaux à 4 équipes → 16' par rencontre ou Plateaux à 3 équipes → 25' par rencontre ou Plateaux à 2 équipes → 50' 2' de pause coaching après chaque séquence de jeu.

Décompte des points pour les rencontres :

- Victoire : 3 points / Nul : 1 point / Perdu : 0 point / Forfait : -1 point

Le classement final est établi en additionnant les points obtenus par chacune des équipes lors des rencontres.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées :

- 1) Par la somme des points acquis pour les seuls matches ayant opposé les équipes à départager
- 2) Par le résultat de l'épreuve de jonglerie.
- 3) Par le nombre total de buts marqués au cours de l'ensemble des rencontres du plateau
- 4) Par la différence de buts au cours de l'ensemble des rencontres du plateau

QUALIFICATIONS

- **Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} sur le plateau sont qualifiées** pour la finale départementale